

AVIS DE COURSE - TOUR DE CHAUSEY

13 & 14 Juin 2026 - Yacht-Club de Granville
Grade 5A

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 REGLES

La compétition est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028) pour les Osiris, les Multi 2000 et les JCH (sous réserve de 5 bateaux inscrits minimum)*.
- 1.2 - les règles telles que définies par la FVGF pour les « old gaffers » et les bisquines.
- 1.3 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2 :
 - entre les heures légales de coucher et levée du soleil pour les osiris,
 - pendant les courses pour les « old gaffers » et les bisquines,
- 1.5 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, et chartes de la FFVoile.s

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le Vendredi 12 Juin 2026, au secrétariat du YCG et sur le site => <https://yachtclubgranville.com/regates-2026/> (cliquer sur l'onglet bleu : « tour de chausey »).
- 2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information est situé en salle de billard du ycg.
Un tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse suivante :
<https://yachtclubgranville.com/regates-2026/> (cliquer sur l'onglet bleu : « tour de chausey »).
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse,
- 4.1 La compétition est ouverte à :
 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A - B - C - D, norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e - 4e - 3e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 4.2** - tous les bateaux :
- Monocoques Osiris habitable de classe A, B, C, D, R1, R2, R3, R4, L,
 - Multicoques habitables Jauge multi 2000,
 - Monocoques de tradition type « old gaffers » & bisquines.
 - Monocoques jaugés JCH (avec classement séparé sous réserve de 5 participants minimum).

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.3.1** a. Pour chaque concurrent Osiris et multis 2000 : être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant",

De plus, pour chaque concurrent mineur, posséder l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et d'une autorisation parentale.

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger ou concurrent des classes « old gaffers » et bisquines :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.

4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge Osiris, JCH ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur : <https://yachtclubgranville.com/regates-2026/> (cliquer sur l'onglet bleu : « tour de chausey »).

4.6 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

- Courses : 45€/bateau
- Repas des équipages : 20€/personne

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre :

Confirmation des inscriptions :

Date	De	À
Vendredi 12 juin	18h	19h30

Autre :

Date	À	Détail
Vendredi 12 juin	19h30	Briefing des équipages
Samedi 13 juin	20h00	Repas des équipages
Dimanche 14 juin	18h30	Remise des prix

8.3 Jours de course :

Date	FP Hérel	OP hérel	Coef	Basse mer	Classes	Nb courses
Samedi 13 juin	9h47	15h43	79	13h14	Toutes classes	1 à 2 courses
Dimanche 14 juin	10h45	16h50	87	14h14	Toutes classes	1 à 2 courses

Horaire bassin de commerce :

- Samedi 13 : fermeture à 07h51, ouverture à 16h51

- Dimanche 14 : fermeture à 08h51, ouverture à 17h45

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course :

- Samedi 13 juin : 9h00
- Dimanche 14 juin : 09h30

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9.5 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 (conformité aux règles de classe) 75 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.

11 **ZONE DE COURSE** : En baie de Granville.



12 **LES PARCOURS** : parcours côtiers précisés dans les « instructions de courses ».

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 Le système de classement est le suivant : A minima.

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 EMBLEMES

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- Trophée osiris 1, trophée osiris 2,
- Trophée, old gaffers,
- Trophée Bisquines,
- Trophée JCH (si 5 bateaux minimum inscrits).
- Ensemble de lots tirés au sort pour les bateaux ayant participé à l'ensemble des courses.

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat du YCG
Promenade du Docteur LAVAT - 50400 GRANVILLE
Tél : 02 33 50 04 25
Email : yachtclub.granville@gmail.com